

BILAN CARBONE DES INSTALLATIONS ET ACTIVITES COMMUNALES

Pour lutter contre le réchauffement climatique, l'État Français s'est engagé à diminuer d'ici 2050 les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) responsables des changements climatiques. Toute activité humaine conduit à des émissions de ce type : les déplacements, le chauffage des habitations, la production des biens manufacturés. Le principal GES émis est le gaz carbonique issu de la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz).

A l'échelle départementale, Angers Loire Métropole s'est lancée dans le recensement des émissions de GES puis dans l'élaboration d'un bilan carbone sur l'année 2007. Ce bilan dresse l'ensemble des GES pour les services d'ALM ainsi que les collectivités des 31 communes membres : activités de constructions de bâtiments publics, aux principaux achats, aux déplacements des agents municipaux...

Quelques Chiffres de l'agglo...

A l'échelle des collectivités de la communauté d'agglomération (ALM + 31 communes) le bilan carbone a été calculé à 116000 tonnes équivalent CO2 par an. A l'échelle du territoire de l'agglomération angevine, le bilan carbone chiffre plus de 34 millions de tonnes de CO2 par an, toutes activités publiques et privées confondues (industries, collectivités, particuliers)...

Nos Chiffres locaux...

La commune de St Martin du Fouilloux, pour ses activités, émet 236 tonnes équivalent CO2 par an (pour 1401 habitants) soit 168 kg équivalent CO2 par an et par habitant. Pour comparaison, la moyenne des communes de même taille est d'environ 200 kg équivalent CO2 par an et par habitant.

Les activités émettrices sont réparties en cinq catégories :

- la consommation en énergie des structures communales : 50% des émissions viennent de la consommation en gaz/fioul, électricité des bâtiments et éclairage public,
- le transport de marchandises et les déplacements des véhicules communaux (3%),
- les achats en consommables et matériaux (19%) : repas servis au sein de l'école communale, services, papiers et fournitures de bureau.
- les aménagements et/ou la rénovation des biens immobiliers (28%) : constructions et rénovations des bâtiments, parkings et routes communales
- et enfin le traitement des déchets des activités administratives (% non fourni).

Bilan et Perspectives

Les émissions liées à la consommation d'énergie sont majoritaires. Le coût de l'énergie représente plus de 30€/habitant/an soit une dépense annuelle de 42600€.

On peut déjà estimer qu'il est nécessaire d'intervenir sur la consommation d'énergies liées au chauffage des locaux communaux. En 2008, La municipalité a choisi d'investir dans l'isolation de l'école en adoptant un programme de rénovation : changement des fenêtres et nouvelle isolation des salles de classes.

Mais aussi de réfléchir à un urbanisme plus économe : les maisons du futur lotissement présenteront des énergies renouvelables (panneaux solaires).

Participez à l'élaboration du plan climat d'Angers Loire Métropole

Un plan climat, c'est un ensemble d'actions destinées à lutter contre le réchauffement climatique. La municipalité de St Martin du Fouilloux s'associe à la réalisation du Plan Climat d'Angers Loire Métropole et les habitants des communes de l'agglomération sont invités à participer à son élaboration.

Pourquoi agir ?

Le réchauffement climatique est aussi une réalité pour l'agglomération d'Angers. Ainsi, les relevés effectués par la station Météo-France d'Avrillé et de Beaucouzé indiquent que **localement, la température a augmenté de plus d'un degré et demi en cinquante ans.**

La mobilisation de tous (collectivités, entreprises et habitants) est nécessaire pour limiter le réchauffement et, ainsi, préserver notre environnement.

Comment je peux agir ?

Chacun à son niveau peut agir pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Le simple fait de changer d'habitudes alimentaires peut réduire fortement notre empreinte écologique.

Menu 1 = 0,6 kg eqCO₂

- 1l. d'eau d'Angers Loire Métropole
- 1 cuisse de poulet
- 200g de haricots verts frais
- 1/4 d'ananas frais de côte d'Ivoire (par bateau)



Le menu 1 émet autant de GES que de produire et brûler 20 cl. d'essence

Menu 2 = 5,6 kg eqCO₂

- 1l. d'eau minérale
- 150g de boeuf
- 200g de haricots verts surgelés
- 1/4 d'ananas frais de côte d'Ivoire (par avion)



Le menu 2 émet autant de GES que de produire et brûler 2 l. d'essence

Et si je souhaite participer ?

Le 17 octobre 2009 matin, un "forum du climat" lancera les travaux du plan climat d'Angers Loire Métropole. Ce document, qui sera finalisé mi-2010, recensera l'ensemble des actions à conduire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

La préparation du plan climat sera conduite en groupes de travail, auxquels les habitants sont invités à participer. L'objectif est de regrouper 150 personnes autour de cette démarche.

Vous souhaitez prendre part à ces groupes de travail ou être informé de leur avancée, www.angersloiremetropole.fr/planclimat

Fourniture de Composteur par Angers Loire Métropole

121 composteurs ont été distribués sur la commune de St Martin du Fouilloux depuis le début de cette opération en 2005, soient plus de 27,5% des 440 résidences principales de la commune.

Nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année à la mairie de St Martin

Cultivé dans un esprit nature, un jardin se définit comme un coin de verdure, où plantations côtoient insectes, oiseaux et mauvaises herbes. L'objectif est de cultiver un espace dans le respect de l'écosystème local et plus largement de l'environnement. **Cultiver un jardin naturel**, c'est plus que du jardinage, c'est un état d'esprit qui repose sur des principes fondamentaux :

Développer les pratiques naturelles pour fertiliser et protéger le sol et les cultures, pour désherber. Dans un jardin bio, engrais, insecticides ou fongicides chimiques n'ont pas leur place. Privilégiez les recettes maison, plus saines pour les sols et l'utilisateur, et moins onéreuses.

Préserver et économiser l'eau. Pour cela, mettre en place une gestion intelligente de cette ressource précieuse. Concrètement, les eaux de pluie sont récupérées, l'arrosage se fait de préférence le soir et surtout on aère le sol en binant régulièrement. L'élimination des pesticides permettra le maintien de la qualité des eaux recueillies.

Favoriser la Biodiversité, maintenir les pollinisateurs, prédateurs et décomposeurs du jardin

Pratiquer la rotation et l'association des cultures. Ainsi, la loi du sol est respectée. La terre est plus fertile et ne rencontre pas de carence en nutriments. L'Association des cultures permet de repousser les nuisibles et les maladies.

Réduire ses déchets verts et les broyer. Composter ses déchets de cuisine.

Angers Loire Métropole propose un guide "Jardiner au naturel" qui reprend en détails les principes cités plus hauts. Ce guide est téléchargeable sur le site d'ALM :

<http://www.angersloiremetropole.fr>

Utiliser le moteur de recherche et taper : guide_jardin.pdf

Faire avec la nature plutôt que contre...

